

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trois cent vingt-deuxième réunion (spéciale) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 28 avril 2008 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle du CRTL (Centre de recherche en technologies langagières), local F-0129.

Confirmé le 20 mai 2008

Procès-verbal de la trois cent vingt-deuxième réunion (spéciale) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 28 avril 2008 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle du CRTL (Centre de recherche en technologies langagières), local F-0129.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AUBÉ, Marc Chargé de cours – Département d'informatique et d'ingénierie		X
BERNIER, Geneviève Étudiante – Baccalauréat en administration	X	
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X	
BLOUIN MONFILS, Lisette Représentante des diplômés	X	
CHAPUT, Luc Professeur – Département des sciences administratives		X
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat en sciences sociales		X
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X (arrive à 16 h 55)	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
PELLETIER, Jacques Membre socio-économique		X
PHILIPPE, Anne Membre socio-économique		X
SIMARD, Jean-François Professeur – Département de travail social et des sciences sociales		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	

PRÉSENT **ABSENT**

INVITÉS :

BOILEAU, Jean
Directeur – Communications et recrutement

X

DEMERS, Nancy
Avocate
Cabinet McCarthy Tétrault

X (*conf. téléphonique*)

OBSERVATRICES RÉGULIÈRES :

MONDOU, Hélène
Agente de recherche
Décanat des études

X

ROCHFORT, Odette
Technicienne – École multidisciplinaire de l'image

X

SECRÉTAIRE :

MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

La présidente du conseil d'administration, madame Marlène Thonnard, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 45.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Approbation du conseil d'administration à l'égard des démarches préliminaires en vue de l'acceptation de la proposition du promoteur retenu pour le projet du campus universitaire de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais
- 3.- Prochaine assemblée
- 4.- Levée de l'assemblée

2.- Approbation du conseil d'administration à l'égard des démarches préliminaires en vue de l'acceptation de la proposition du promoteur retenu pour le projet du campus universitaire de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais

Plusieurs actions ont été menées dans le dossier de l'établissement du futur campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais. Ces actions sont directement en lien aux trois résolutions du conseil d'administration adoptées lors de la réunion du 22 octobre 2007, soit les résolutions 315-CA-4719, 315-CA-4720 et 315-CA-4721.

Ainsi, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources a procédé à l'appel d'offres pour la construction du futur campus de Saint-Jérôme (315-CA-4719). L'appel d'offres a été publié sur le *Système électronique d'appel d'offres* (SÉAO) du 5 février 2008 au 9 avril 2008. Trois promoteurs ont déposé des propositions conformes avant la date de fermeture. La conformité des propositions a été vérifiée par Me Nancy Demers de la firme McCarthy Tétrault et monsieur Francis Charpentier, chargé de projet, du Service des terrains et bâtiments de l'Université du Québec en Outaouais.

Les trois promoteurs dont la soumission a été jugée conforme sont :

1. Construction Généphi Inc.
2. Groupe commercial AMT
3. Consortium Desjardins

Le comité d'évaluation dûment mandaté par le conseil d'administration (315-CA-4720) a procédé à l'évaluation des propositions. Les critères d'évaluation et la pondération appliquée dans le processus d'analyse des propositions sont ceux de la grille d'évaluation approuvée par le conseil d'administration (315-CA-4721). Les résultats de l'évaluation des propositions ont été colligés sur la grille d'évaluation par le secrétaire du comité. Le comité est en mesure de faire une recommandation unanime au conseil d'administration à l'égard du promoteur retenu. Les résultats de l'évaluation et le nom du promoteur retenu seront communiqués en séance.

Le projet d'établissement du futur campus de Saint-Jérôme demeure conditionnel aux autorisations gouvernementales. De manière à assurer l'avancement de ce dossier auprès des instances du MELS, la direction de l'Université estime important d'obtenir rapidement du conseil d'administration une lettre d'intention de retenir la proposition du promoteur ayant obtenu la meilleure note. L'octroi du contrat étant conditionnel à l'article 8.1 des « Instructions aux promoteurs » des documents d'appel d'offres stipule :

« 8.1 Nonobstant l'article 8.1, l'UNIVERSITÉ devra obtenir les autorisations ministérielles requises, ainsi que le financement nécessaire à la réalisation du Projet, avant d'accepter toute proposition dans le cadre du présent appel de propositions. »

Enfin, la proposition retenue n'est valide que pour une période de cent vingt jours à partir du 9 avril 2008. Il est donc très important qu'une entente de financement

avec le MELS intervienne pendant cette période et que les autorisations requises soient obtenues.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 322S-CA-4838 concernant l'approbation du conseil d'administration à l'égard des démarches préliminaires en vue de l'acceptation de la proposition du promoteur retenu pour le projet du campus universitaire de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

3.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 20 mai 2008 à 16 h 30.

4.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17 h 10.

Original signé par :

La présidente, Marlène Thonnard
Le secrétaire, Luc Maurice